



ASSOCIATION MVG MIEUX VIVRE À GENTILLY

Siège social : 7 Rue des Aqueducs, 94250 GENTILLY

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

ADRESSE E-MAIL _____

TÉLÉPHONE (facultatif) _____ DATE DE NAISSANCE (facultatif) / / _____

En vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association Mieux Vivre à Gentilly s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent-e à des fins commerciales. En tant qu'adhérent-e, vous disposez d'un droit de regard et de rectification sur les informations vous concernant.

COCHER LA CASE CORRESPONDANTE :

OUI, je certifie vouloir adhérer à l'association Mieux Vivre à Gentilly.

Je veux soutenir l'association en faisant un don de €.

En adhérant à l'association Mieux Vivre à Gentilly, je reconnais l'objet de l'association et j'accepte de suivre le règlement intérieur. Je suis pleinement informé-e des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant minimum de la cotisation 2024 est de 15 €, payable par chèque ou espèce.

Règlement par : Chèque libellé à l'ordre de l'Association MVG
 Espèce

Fait à _____, le __/__/_____

Signature de l'adhérent-e

Nous contacter : contact@mvg-asso.fr

Retrouvez toute l'actualité de l'association sur le site : www.mvg-asso.fr/